carcept prev

GROUPE KLESIA

CARCEPT PREV AVEC VOUS

UN BOUQUET DE SERVICES DÉDIÉS **AUX TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS DU TRANSPORT**

En tant que client Carcept Prev, vous bénéficiez de services pour vous soutenir dans votre activité, vous accompagner par des actions de prévention et de solidarité, et ainsi contribuer à votre bien-être, à celui de votre famille et à la performance de votre entreprise.

Ensemble, soyons à la hauteur de vos ambitions !

NOS ENGAGEMENTS

➜ Simplifier vos démarches et aider au développement social de votre entreprise

Gérer une entreprise implique d'évoluer dans un environnement réglementaire complexe et mouvant. Carcept Prev, institution membre du groupe KLESIA, met à votre disposition son expertise et son savoir-faire en matière de protection sociale.

- **Vous informer de l'actualité sociale et vous aider à respecter vos obligations réglementaires.**
Fiscalité, droit du travail, conventions collectives, retraite complémentaire, Sécurité sociale… KLESIA en décrypte l'impact pour les entreprises. Recevez Carcept Prev Actu, notre lettre d'information et consultez nos dossiers thématiques sur le site du groupe klesia.fr
- **Mettre à votre portée les dispositifs et aides existants en matière de handicap** pour recruter, aménager un poste, maintenir dans l'emploi…

« La réglementation change souvent et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. L'actualité sociale de Carcept Prev m'apporte une aide précieuse pour me mettre à jour des évolutions du droit du travail et de fiscalité par exemple. Je gagne du temps et j'optimise mes choix. »

Gilles D., 48 ans,
gérant d'une entreprise
du transport routier
de marchandises à Lyon

NOS CONSEILLERS SONT À VOTRE ÉCOUTE
pour vous accompagner
dans vos démarches et déclarations

POUR EN SAVOIR PLUS

09 72 72 11 44

Numéro non surtaxé

➜ Vous soutenir en cas de difficultés

Solidarité et proximité sont des valeurs déclinées au quotidien par Carcept prev. Nous accompagnons les hommes et femmes « clés » que sont les travailleurs indépendants en cas de problèmes de santé, de difficultés sociales ou financières.

• **En cas de pathologie grave,** des experts santé sont à votre écoute pour vous informer et vous conseiller sur les parcours thérapeutiques possibles et vous permettre, vous et votre famille, d'accéder aux services hospitaliers de pointe.

• **Vous soutenir en cas de difficultés de gestion ou de trésorerie :**

Un conseiller expert en finance et droit des entreprises vous accompagne et vous oriente vers des solutions sur-mesure jusqu'à l'aboutissement des démarches.

• **Vous prenez soin d'un proche en situation de perte d'autonomie - grand âge, handicap, maladie, accident ?**

Un référent social vous apporte son soutien. Il met en place et coordonne des solutions adaptées à votre situation ainsi qu'à celle de votre proche et prend en charge un certain nombre de démarches administratives.

« Lorsque ma femme a eu son accident, je ne savais pas comment j'allais mener de front mon activité et les démarches liées à son hospitalisation. Heureusement, grâce à Marie, ma référente Carcept prev, j'ai été accompagné dans les démarches à accomplir, ce qui m'a permis de libérer du temps pour mon épouse tout en continuant à travailler.»

André T., 56 ans,
gérant d'une entreprise
de déménagement
en région parisienne

Travailler tout en accompagnant un proche en difficulté de vie est une réalité vécue par 14 % des personnes en emploi en France !

➜ Vous avez souscrit une offre collective Carcept Prev pour vos salariés ?

Carcept prev met à votre disposition un ensemble de services pour :

• **Agir sur la qualité de vie et la santé au travail**

Des dispositifs d'information et d'aide à l'organisation de campagnes de prévention en entreprise, notamment sur l'arrêt cardiaque et la vaccination antigrippale.

• **Soutenir vos salariés dans les moments difficiles**

- Conseiller et orienter les salariés aidants familiaux, en situation de handicap ou confrontés à des difficultés sociales.
- Favoriser le retour à la vie sociale et à la vie professionnelle des salariés en arrêt de travail, à la suite d'un accident ou d'une maladie.

TNS.027/16 - CRÉATION ET IMPRESSION ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA

Fidèles à leur engagement social et solidaire, les Institutions de protection sociale du Transport développent un programme ambitieux de prévention santé et d'innovation sociale au bénéfice des entreprises, salariés et retraités du Transport. La Fondation CARCEPT PREV coordonne et anime ces actions.